La Treve arrestee entre le roy...

LA TREVE ARRESTEE ENTRE LE ROY ET SON A. ROYALE.

Pour la concluſion de la Paix, & ce qui s'eſt paſſé ſur ce ſujet.

Auec l'eſloignement des Troupes qui ſont aux enuirons de Paris.



A PARIS.
Chez IEAN BRVNET, ruë ſaincte Anne.

M. DC. LII.

LA TREVE ARRESTE'E entre le Roy & son Altesse Royalle, pour la conclusion de la Paix, & ce qui s'est passé sur ce sujet.

LA Paix est la santé de l'Estat, comme la Guerre en est la maladie. Il y a long temps que son A. R. procure ce remede à la France, comme vn affectionné Medecin, qui cherche les plus rares secrets de son art, pour rachepter vn malade du peril de la mort. Nous voyons tous les iours les soins qu'il prend pour rendre à cet Estat sa premiere felicité; sa prudence & son auctorité, qu'il employe pour dissiper les factions qui nous en esloignent. Il ne faut pas douter qu'il s'y rencontre de fascheux obstacles, & que cet Heros ne suëra pas moins à nous acquerir ce thresor, qu'Hercule à dompter les Monstres de l'Afrique, & que Iason à acquerir la toyson d'or. Neantmoins comme son courage est inuincible, son zele infatigable, & son esprit incorruptible, nous pouuons esperer que si nous secondons ses iustes desseins,

& cooperions de nostre costé, d'auoir en peu de temps cette Paix tant desirée, & qui seule peut nous guarir de tous nos maux. Vous sçauez combien il y a de temps que le Sieur de Ioyeuse negotie en Cour de la part de son A. R. pour la Paix: mais par le moyen de certaines gens prés du Roy, mal intentionnez, & aux yeux desquels la Paix paroist plus espouuentable que la Guerre, ses soins & ses trauaux se sont trouuez vains, pour accomplir la volonté de sadite A. Neantmoins son affection au bien public, ne se rebutant pas pour cela, l'auroit renuoyé encore pour la troisiesme fois à la Cour, où on luy auroit proposé vne tréve de dix iours, pour donner lieu à la conclusion d'vne Paix, qui se doit faire pendant cette interualle; & ayant esté enuoyée de la part du Roy à son A. R. signée de la main de sa Majesté, sadite A. R. l'auroit aussi signée. C'est tousjours vn moyen aux pauures gens de la campagne de respirer pour quelque temps, de labourer leurs terres, & les ensemencer: car pendant icelle il y a cessation d'armes durant ledit temps, durant lequel il ne se fera acun acte d'hostilité de part & d'autre: & que s'il s'en commettoit quelqu'vn, punir exemplairement les contreuenans; Que les troupes tant Estrangeres que Françoises des deux partys, se retireront sur les frontieres, pour laisser les passages libres. Ainsi Paris peut
tirer

tirer vn grand soulagement, attendu que beaucoup de marchandises, qui estoient arrestées en diuers endroits, viendront librement & seurement. Il y a grande apparence pour la Paix en suite: car le Roy tesmoigne la vouloir, & beaucoup de gens de la Cour, que la Guerre ruine & fatigue aussi bien que nous, la demandent hautement. Il n'y a que certaines gens du Conseil du Roy, creatures du Cardinal Mazarin, qui font tout ce qu'ils peuuuent pour la reculer, apprehendans de perdre le credit, qu'il se sont acquis auprés de sa Majesté, pour les seruices qu'ils ont rendus audit Cardinal. Les approches que le Roy fait vers cette Ville, en sont les augures: car les Fouriers que sa Majesté auoit enuoyez pour marquer les logis à Sainct-Germain, furent contre-mandez par icelle, pour aller à Mantes, & de Mantes à Sainct-Germain faire leur charge. On s'est assemblé ces iours cy au Parlement, sur la Deputation des Colonels & Capitaines des Quartiers vers sa Majesté, où l'on a resolu que son Altesse Royale seroit tres-humblement suppliée de donner des Passeports ausdits Bourgeois, qui seront Deputez pour cet effet, & dont il y en a vn de chaque Compagnie, faisant ensemble deux cens quarante, suiuant pareil nombre de Compagnies qui sont dans Paris, S. A. R. leur doit accorder des Passe-ports. Ils se disposent de partir demain,

pour tesmoigner au Roy, auec quelle impatience les Habitans de Paris, souhaittent la presence de Sa Majesté, esperant qu'elle n'y viendra pas sans vn oubly General de tout ce qui s'est passé, & vne Paix asseurée, qui puisse remettre les affaires au mesme estat qu'elles estoient auparauant la guerre, c'est à dire rendre l'abondance dans nos Campagnes desolées, la pompe dans les Villes, & le calme dans tout son Royaume.

Ce sont les felicitez que Son Altesse Royale nous procure, qui faict tout son possible pour y disposer Sa Majesté, malgré tous ces argus Mazarins, qui obsedent Sa Majesté. Il faut croire que Dieu a touché secrettement le cœur de nostre Monarque, & qu'il aura à la fin pitié de nos miseres, & compassion de luy mesme, de se voir par les intrigues malicieuses du C. M. esloigné de sa bonne Ville de Paris, qui est le plus beau fleuron de sa Couronne, priué de la presence & des bons Conseils de Monsieur le Duc d'Orleans son Oncle, & de l'espée de Monsieur le Prince, qui dans l'auenement à sa Couronne, abatit l'orgueil de ses ennemis, & seruit de rempart à cet Estat. Enfin, Paris s'attend bien-tost de receuoir son Monarque, & de luy tesmoigner ses obeyssances & ses regrets. Il espere aussi de le voir reuenir auec la clemence de son Grand Pere Henry le Grand, & la Iustice de son Pere Louys le Iuste, puis qu'il est heritier de leurs Vertus, aussi bien

que de leurs Estats ; & qu'il se souuiendra de ce qu'vn Grand personnage disoit vn iour au feu Roy Henry IV. dans les mouuemens de la Ligue, qui n'estoit pas Roy de Paris, n'estoit pas Roy de France, voulant dire qu'il falloit gagner les Parisiens par sa clemence & debonnaireté, ce qui luy reüssit fort bien, car des lors qu'il fut dans Paris, tous les mouuemens cesserent par toute la France.

Nous en esperons autant du retour de sa Majesté : puis qu'elle a eu la bonté de nous accorder vne tréve, il y a apparence qu'elle est disposée à nous donner en suite la Paix, puisque la tréve engendre ordinairement la Paix, & que ces dix iours seront occupez à calmer les troubles de l'Estat, reünir la Maison Royalle, remettre les pauures membres mutilez du Corps du Parlement de Paris, que le Cardinal Mazarin auoit estropié par la separation qu'il en auoit faite, & qu'aprés vne Amnistie generale, ou Edit de pacification en bonne forme, nous verrons encore nostre ieune Monarque beny du peuple par les ruës, comme il le fut à son retour de la premiere guerre de Paris, auec des acclamations de ioye, si vehementes, qu'elles luy pourront bien faire voir que Paris n'a rien diminué de son amour, ny de son zele enuers sa Majesté pendant son absence.

FIN.

que de leurs Estats ; & qu'il se souuiendra de ce qu'vn Grand personnage disoit vn iour au feu Roy Henry I V. dans les mouuemens de la Ligue, qui n'estoit pas Roy de Paris, n'estoit pas Roy de France, voulant dire qu'il falloit gagner les Parisiens par sa clemence & debonnaireté, ce qui luy reüssit fort bien, car dés lors qu'il fut dans Paris, tous les mouuemens cesserent par toute la France.

Nous en esperons autant du retour de sa Majesté : puis qu'elle a eu la bonté de nous accorder vne tréve, il y a apparence qu'elle est disposée à nous donner en suite la Paix ; puisque la tréve engendre ordinairement la Paix, & que ces dix iours seront occupez á calmer les troubles de l'Estat, reünir la Maison Royalle, remettre les pauures membres mutilez du Corps du Parlement de Paris, que le Cardinal Mazarin auoit estropié par la separation qu'il en auoit faite, & qu'aprés vne Amnistie generale, ou Edit de pacification en bonne forme, nous verrons encore nostre ieune Monarque beny du peuple par les ruës, comme il le fut à son retour de la premiere guerre de Paris, auec des acclamations de ioye, si vehementes, qu'elles luy pourront bien faire voir que Paris n'a rien diminué de son amour, ny de son zele enuers sa Majesté pendant son absence.

FIN.